

Il faut le faire !!!

Importance du programme de rééquilibrage du lit pour la Loire armoricaine de demain.

Par devoir de mémoire, nous rappelons que « le relèvement de la ligne d'eau d'étiage » était un des objectifs prioritaires du premier Plan Loire engagé en 1994, ceci pour répondre aux dégradations catastrophiques survenues dans les années 1970 à la suite de dragages démesurés et de suppressions de seuils arbitraires, réalisés sans aucune étude d'impact dans le cadre d'un quasi-monopole du Port Autonome sur le fleuve... D'autant que ces actions se conjugaient avec des aménagements destructurants plus anciens réalisés pour la navigation tout au long du 20^e siècle : chenalisation et bassin à marée en amont de Nantes, calibrage et approfondissement continu de l'estuaire aval... Il ne faut donc pas oublier les causes humaines de la chute de la ligne d'eau vu son importance pour l'équilibre du fleuve et ses différents patrimoines...

• Pourquoi la Loire doit retrouver une ligne d'eau « fonctionnelle » ?

A défaut de pouvoir restaurer le niveau d'équilibre des années 1970, l'objectif prioritaire est de rétablir à terme une ligne d'eau fonctionnelle permettant d'assurer les usages essentiels du fleuve, aussi bien écologiques que patrimoniaux et humains, tels que :

- l'alimentation des annexes fluviales (bras, boires, marais) à leurs périodes stratégiques que ce soit pour leur dynamique ou les cycles biologiques (reproduction du brochet en particulier) ;
- le niveau optimal de la nappe d'accompagnement, véritable source de la vallée pour les zones humides et l'hygrométrie de la plaine alluviale ;
- la préservation de la biodiversité exceptionnelle du fleuve et de la vallée ;
- le paysage patrimonial des îles (conditionné par la présence de bras actifs ou semi-actifs) ;
- la capacité d'autoépuration de la vallée (et donc la qualité de la ressource en eau) ;
- l'accès au fleuve, l'accueil des riverains et des touristes ;
- le canotage et la plaisance, l'usage des cales et des quais (trop souvent inutilisables) ;
- la pêche et les habitats piscicoles ;
- la productivité des herbages naturels pour l'agriculture traditionnelle...

Autant d'enjeux essentiels pour transmettre l'héritage en bon état nos enfants...

LE CLD DONNE UN AVIS FAVORABLE pour la première phase du programme **À SEULE CONDITION** qu'elle soit réalisée dans sa « **COMPLÉTUDE** », le programme d'actions conjuguées n'ayant de sens que si toutes celles-ci sont réalisées, en particulier pour la fixation du sable remobilisé (d'où l'obligation du rétablissement de Bellevue).

LE DEVOIR DE RÉPARATION DE NOTRE LOIRE SINISTRÉE DOIT ÊTRE HONORÉ après plus de 20 ans d'études, d'expérimentations et de concertations aboutissant au choix d'un grand programme de reconquête du lit se voulant respectueux des différents patrimoines et des usages compatibles. Ceci en attendant le complément d'un programme aval défini en cohérence...

NON au « précautionisme » doctrinal et au laisser-faire « entérinant » la dégradation...

OUI à un programme de reconquête intégré, adaptatif et évolutif...

**« Vive » la Loire armoricaine, des Ponts-de-Cé à Nantes, et de Nantes à Saint Nazaire,
Ouvrons-lui les bras et donnons-lui les moyens de se reconstruire...**